

Deux lycéens du Havre en finale régionale du concours de plaidoiries du Mémorial, à Caen

Pascal Lefebvre

4-5 minutes

Élisa et Arthur, lycéens de 15 et 16 ans, vont représenter Le Havre (Seine-Maritime) lors de la finale régionale du concours de plaidoiries du Mémorial de Caen. Rencontre.

Publié le 1 Déc 19 à 11:12



Élisa et Arthur, élèves au lycée Saint-Joseph du Havre (Seine-Maritime), sont qualifiés pour la finale régionale du concours de plaidoiries du Mémorial de Caen, le 6 décembre 2019.

(©PL/76actu)

C'est presque une habitude : comme l'an passé, le **lycée Saint-Joseph**, au **Havre (Seine-Maritime)**, va jouer placé au sein du prestigieux [concours de plaidoiries du Mémorial de Caen](#)

(Calvados). Cette année, Arthur Thierry et Elisa Herouard, deux élèves de Première aux profils « sciences-éco », ont franchi le cap de la présélection. Conséquence directe, ils disputeront leur première finale régionale, à Caen, vendredi 6 décembre 2019.

Lire aussi : [Rencontre avec Wandrille Delacroix, champion normand des plaidoiries lycéens, originaire du Havre](#)

« Défendre des gens, une cause »

À ne pas confondre avec l'éloquence, la plaidoirie est « un texte qui, en s'appuyant sur des lois et sur des faits, va défendre des gens, une cause », contextualise Arthur, 16 ans. « Dans notre cas, les Droits de l'homme », appuie Éliisa.

Lors de la finale, Arthur a choisi de défendre la cause amazonienne. « Ses peuples, la forêt menacée ». Sa plaidoirie, intitulée « Leur maison brûle », s'inscrit dans la cause écologique, « quelque chose qui me touche beaucoup ».

De pouvoir lier écologie et droits humains, et de voir que ça touche aussi des gens comme nous, ça m'intéresse.

Documenté par le site d'Amnesty, le lycéen a depuis creusé à l'aide d'articles de presse, d'internet, des réseaux sociaux. À la clé, une plaidoirie filmée, et une place parmi les dix Normands retenus à Caen, vendredi 6 décembre prochain.

Lire aussi : [Jimmy travaille près du Havre et participe à la finale du Meilleur jeune boulanger de France](#)

« La communauté internationale n'agit pas »

Au Mémorial, il sera accompagné d'Éliisa, sa camarade de classe. Cette dernière, tentée par des études de droit à l'avenir, a opté pour une défense des « pieds nus du Venezuela ». Une plaidoirie à l'attention des migrants vénézuéliens. Si la lycéenne de 15 ans n'a jamais visité le pays d'Amérique du Sud, elle a été saisie par des vidéos de manifestants écrasés par des véhicules blindés.

Là-bas, c'est le chaos, les forces de l'ordre ont pris le pouvoir. C'est un massacre.

Depuis, elle lit les articles du *Monde.fr* pour se tenir informée. Elle a fait ce choix de plaidoirie pour alerter : « La communauté internationale n'agit pas, à part apporter un soutien politique. C'est

un moyen de le dénoncer. »

Pour les préparer jusqu'à la finale du 6 décembre, leurs professeurs de français, de théâtre et d'histoire-géo prodiguent de précieux conseils. Cette dernière, Anne-Sophie Coustham, fait d'ailleurs participer ses élèves depuis douze années. Plusieurs d'entre-eux ont déjà atteint la finale nationale.

« Adeptes » du concours, elle y voit pour eux l'occasion « de s'engager dans la défense des Droits de l'homme ».

La notion d'engagement me paraît importante. Comme la prise de position, qu'on leur demande rarement à l'école. C'est aussi un travail abouti, ça n'est pas comme une copie qu'on rend corrigée et puis c'est terminé. Là, il y a plusieurs étapes, ils ont écrit un texte qui est vraiment abouti, à l'écrit comme à l'oral.

Elle souhaite désormais, à l'un ou l'autre, de découvrir la finale nationale.

Avant ça, des présentations grandeur nature face à leur classe de première, qui a intégralement candidaté, sont prévues. Viendra enfin le temps des huit minutes de plaidoirie – « sans notes pour ne pas être perturbé » – face à un jury composé de journalistes, de membres d'Amnesty International, de personnels de l'Education Nationale, du Mémorial de Caen... [Wandrille Delcroix](#), le lauréat Normandie en 2018 (et ancien élève de la même enseignante), figurera également parmi les votants.

Cette 23^e édition du concours lycéen des plaidoiries – qui a reçu 1 200 vidéos de candidature depuis toute la France – donnera enfin lieu à une finale nationale, le 24 janvier 2020. Un seul des dix candidats normands sera qualifié. Le gain fait déjà rêver : un séjour à New-York, et une visite de l'Organisation des Nations unies. Ni Arthur, ni Élixa, ne l'ignorent.